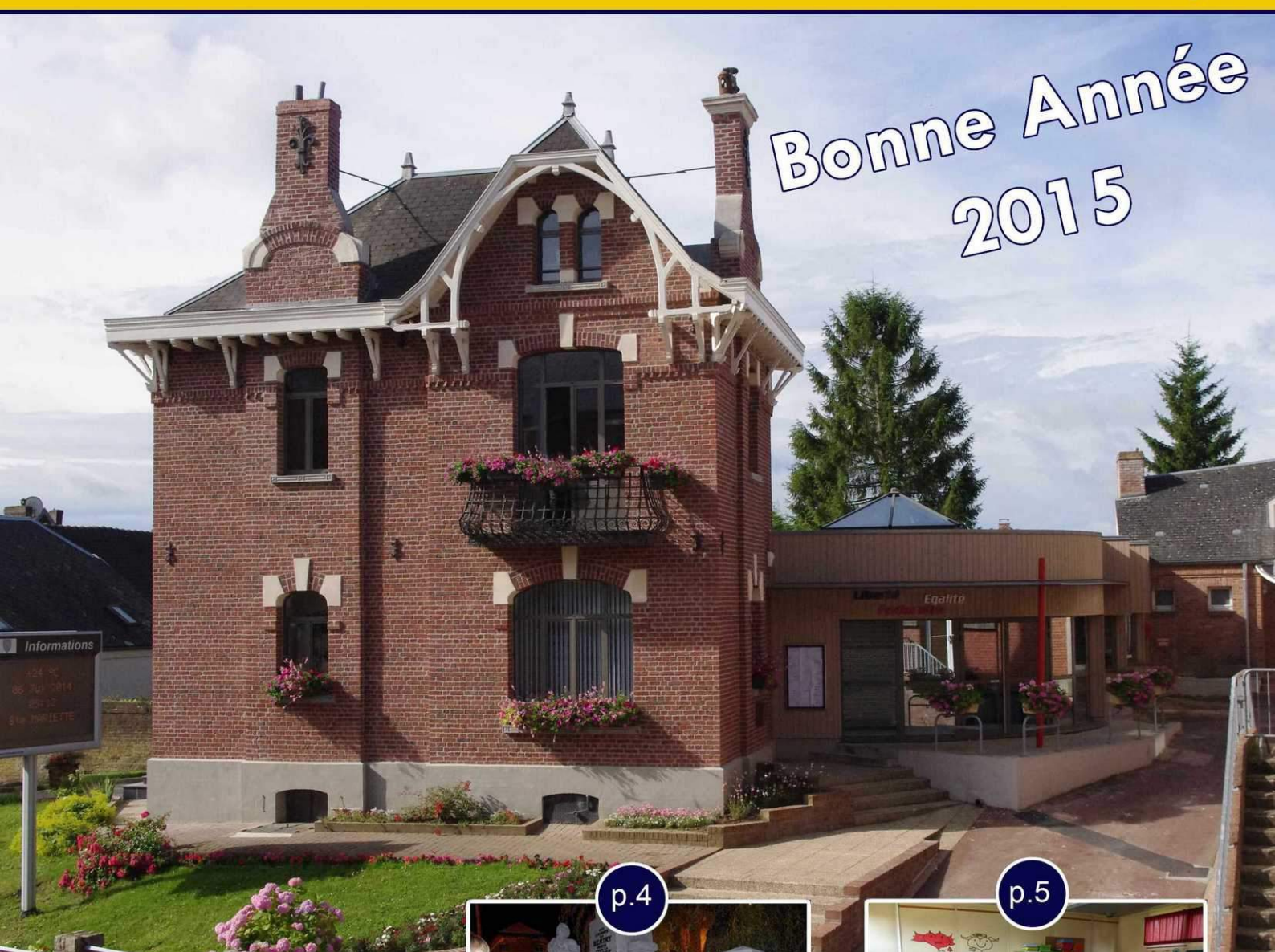


BERTRY

Infos

www.bertry.fr

Bonne Année
2015



p.4



10 & 11 Novembre

p.5



Rythmes scolaires



Edito

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'achève a vu un renouvellement d'une partie de l'équipe municipale avec l'arrivée en plus grand nombre de dames. Une équipe qui s'est aussitôt mise au travail en se souciant toutefois de la rigueur budgétaire imposée aux collectivités par la réduction des dotations d'état.

La mise en place des «Rythmes Scolaires» fut un réel succès et ce sont plus d'une centaine d'enfants qui y participent chaque semaine. Des activités en complément du cursus scolaire qui apportent de nombreuses connaissances générales avec des jeunes qui nous le rendent bien par leur participation à la vie communale: manifestation patriotique du 11 novembre, téléthon, associations,... et toujours avec beaucoup de générosité! Une générosité dont on fait preuve également les commerçants locaux en s'associant à la municipalité dans l'organisation de la quinzaine commerciale et nous les en remercions.

Ils ont bien compris que notre village a des atouts de développement indéniables: emplois, commerces, services à la population, associations.... des éléments qui nous aident à «mieux vivre» et que beaucoup nous envient.

Mais nous ne pouvons aborder cette année nouvelle sans nous soucier de ceux qui sont les plus touchés par la crise, la maladie ou bien d'autres maux, qu'ils sachent que nous sommes à leur côté et à leur disposition.

Bertry ne doit pas céder à la morosité et ne peut que continuer à aller de l'avant et c'est de ceci que nous vous proposons de discuter lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 3 janvier à 18 heures dans la salle des fêtes. Vous y êtes toutes et tous invités!

*Bonnes fêtes de fin d'année à chacun et
chacune d'entre vous !*

Jacques OLIVIER



Infos pratiques

Mairie : 03 27 75 18 02

fax: 03 27 75 14 11

Site web de la commune : <http://www.bertry.fr>

Horaires de la mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	8 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	8 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	8 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Vendredi	8 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	

SAMU : 15

SAPEURS POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 03 27 85 71 05 (Busigny-Clary)

Pharmacie de garde : www.servigardes.fr

Communauté de communes du Caudrésis et du catésis: 03 27 75 84 79
site web : www.caudresis-catesis.fr

Syctomec chargé de la collecte des ordures ménagères: 03 27 37 78 03

Le site internet de la commune et sa newsletter:

Des articles présentant la «vie» du village paraissent régulièrement sur le site de la commune. Ils sont généralement présentés quelques jours sur la page d'accueil avec parfois un lien vers des photos ou un reportage plus long. Les annonces des manifestations sont également mises en ligne.

Vous pouvez facilement suivre l'actualité de Bertry en vous abonnant à :

« la lettre d'information ».

C'est assez simple, cliquez sur «Inscrivez-vous dès à présent», remplissez les deux cases (nom, prénom et adresse mail) et vous recevrez toutes les nouvelles de la commune:

- les manifestations qui vont se dérouler
- les photos de celles-ci
- les informations municipales
- les alertes météo et les conseils

N'HESITEZ PAS ! C'est si simple !

Si vous ne savez pas, communiquez votre mail en mairie et nous le ferons!

Les rythmes scolaires

Après maintes négociations avec l'Association des maires de France, le ministre de l'Education Nationale a autorisé les communes à concentrer les activités périscolaires sur une demi-journée. Pour faciliter cette mise en place, les communes de Clary, Honnechy et Bertry ont décidé de mutualiser les moyens humains en répartissant ces activités sur les après-midis de la semaine. Pour Bertry, celles-ci se déroulent le mardi de 14 à 17 heures.

Les enfants choisissent des ateliers répartis sur plusieurs thèmes: sport, environnement, culture générale, travaux manuels, activités scientifiques, etc.... Ils doivent varier les activités sur la demi-journée et obtiennent en fin de cycle des doigts de couleur en fonction de la dominante de thème. (vert pour environnement, rouge pour sport, etc..) Les enfants ont participé, à la journée nationale de « nettoignons la nature », aux cérémonies du 11 novembre, à la fabrication d'urnes pour la quinzaine commerciale mais également au téléthon, des actions civiques bien appréciées!

Il faut savoir que chaque mardi, c'est en moyenne plus de 100 enfants, primaires et maternelles, qui sont pris en charge.

Il nous faut remercier tous les animateurs et animatrices pour le travail qu'ils ont accompli en proposant des activités diverses et variées, ainsi que les membres des associations, mais également les bénévoles et les parents volontaires qui ont animé différents ateliers pendant ces 2 premières périodes .

Toutes nos félicitations aussi à Marjorie, appelée «Madame TAP» par les enfants pour son implication dans ce projet!



Cérémonies des 10 et 11 Novembre

Lors des commémorations du 11 novembre, la soirée du lundi 10 fut réservée aux enfants participants aux T.A.P. Ils avaient bien préparé ce moment de mémoire pendant les activités du mardi après-midi:

- Visite du quartier du monument, comparaison avec de vieilles cartes postales (ce qui a changé, quand ?, etc.....)
- Préparation d'une exposition sur la guerre 14/18 dans la salle des fêtes
- Chants par les jeunes de l'Amichorale
- Réalisation de photophores aux couleurs du drapeau national qui furent posés au pied du monument pendant l'évocation de tous les noms des victimes de la grande guerre.

Plusieurs porte-drapeaux du Cambrésis les ont accompagnés, ainsi que l'harmonie municipale. La présence des parents, des associations locales ont fait de cette soirée un grand moment apprécié par les associations patriotiques présentes et nos anciens combattants.

La lecture des deux meilleurs textes du concours «devoir de mémoire» réservé aux élèves de CM2 permit de présenter les participants à qui fut remis une BD sur cette guerre: «Zappe la guerre». Chaque enfant recevait ensuite des graines de coquelicots, de pâquerettes et de bleuets à disperser à l'endroit de leur choix.



La cérémonie du 11 novembre fut un peu plus classique et rassemblait bien du monde. Avec un départ du défilé à la pharmacie où le café fut offert, le cortège se dirigeait vers l'ancien cimetière pour les dépôts de gerbes puis vers le monument de la place Anatole France.

Après les discours d'usage, le verre de l'amitié était servi dans la salle des fêtes pour une visite de l'exposition.



Nos joies - Nos peines

Etat-Civil 2014

Les Mariages

COUPEZ Jean François et CAVREL Marie France 11 Octobre
DAVOINE Fabien Jean-Marc et DUSSAUSSOIS Angélique 07 Juin
DE GRES Damien et COUSIN Fanny Charline 06 Septembre
DUMOTIER William Jean-Claude Alfred et LENGLET Sabine 12 Juillet
FORRIERRE Axel Jean Raymond et KASSIR Morgane Atiatio-Aljalil 20 Décembre
FRISON Régis Charles Henri et Lesur Véronique Claire Aïda 26 Avril
HUTIN Guillaume Benjamin Gaëtan et FILLEUR Déborah Solange Léticia 18 Février
LALLEMANT Pascal Alfred Modeste et COLLERY Christelle Léontine 27 Décembre
LESUR Jérôme Thierry et BOEZ Pascaline 02 Août
MOTTET Romain Jean Baptiste et HAUSPIE Claire Jeanne Rose 12 Avril
NIMAL Frédéric et DEBUT Sandrine 07 Octobre
RONVAL Fabrice Jules Emile et LAPOINTE Maryline Danielle 23 Août
TRIZZA Grégory Benedetto Porthos et JOLY Béatrice Marie Dominique 20 Septembre
VATIN Philippe Marcel et WARRENER Carole 25 Octobre
WOSALA Olivier et DIOT Kathy 02 Août

Les Naissances

BOITTIAUX Louane Valentine Lucette à Le Cateau – Cis 07 Août
CLAISSE Anthon Eric Gérald David à Lille 15 Février
CLAISSE Zoé Andy Viviane à Cambrai 12 Août
COLLERY Charly Yves Daniel à Le Cateau – Cis 02 Mai
DEMAREZ Léa Véronique Chantal Marie à Cambrai 18 Octobre
DEUDON Arthur Philippe Lucien à Le Cateau – Cis 03 Août
DHERMIES Hornez Joséphyne Denise à Le Cateau – Cis 28 Juillet
DJOUM KAMGA Noa Gabriel Auguste Jean-Pierre à Le Cateau – Cis 11 Décembre
DRECCQ Noah Dominique à Cambrai 11 Mars
DUMONT Jeanne Amélie Marie à Cambrai 03 Avril
ENDERLÉ Hortense Antoinette Gilberte à Cambrai 06 Mars
FONTAINE Nolan Didier Bertrand à Cambrai 09 Décembre
GABET FONTAINE Ethan Christophe Bertrand à Cambrai 18 Janvier
KIEU Tiphaine Catherine Annick à Le Cateau – Cis 07 Avril
LANNOY MANESSE Elsa Marie – Hélène Reine à Le Cateau – Cis 06 Novembre
LASCAUX Léna à Laon 07 Avril
LECOUF Maëlys Joëlle Nadine à Cambrai 20 Novembre
LEFEBVRE Yvan Michel Robert à Le Cateau – Cis 27 Juillet
LEROY Cantin Rwane à Cambrai 22 Janvier
LOUCHART Liliie Chantal Sylvie à Cambrai 21 Avril
OLIVIER Victor à Lille 24 Novembre
PILLIER Faustin Alain Didier à Le Cateau – Cis 31 Janvier
PIRAUT Emma Joëlle Marie – Christine à Le Cateau – Cis 14 Avril
POULAIN Anaïs Jacqueline Véronique à Cambrai 12 Août
PROUVEUR Jade Virginie Nathalie à Cambrai 18 Février
TAINÉ Simon Georges Auguste à Cambrai 12 Avril
VERHAEGHE Martin Mickaël Vistor à Valenciennes 02 Septembre

Les Décès

BASQUIN Lucien Edmont Pierre Joseph 29 Janvier
BIGOT Georgette Julie Vénérante 16 Novembre
BORTOLOTTA Andriano 16 Septembre
CAGNON André Pierre Joseph 08 Juin
CASTEGNARO Amelio 16 Juin
CORNU Linda 12 Avril
DANGLETERRE Eric Claude Maurice 05 Octobre
DEBREMME Frédéric Joël Laurent 01 Juin
DÉCAUSSIN Berthe Dora 18 Janvier
DUC Chantal 10 Janvier
DUPIRE Yveline Gabrielle Marie 31 Mai
LAGOUGE Christiane Denise 07 Janvier
LEDUC Renée Stéphanie 30 Juin
LEFEBVRE Michel Yvan Henri 21 Avril
LEFORT Alfreda 11 Juillet
LEGRAND Andrée Julienne 15 Septembre
PIESSET Alain André 27 Août
ROGER Patrick Jean-Paul 03 Juin
SÉRUSIER Véronique Josiane 07 Juillet
TELLOT Roger Fernand 25 Août

Modification du P.L.U.

Une modification du P.L.U. est envisagée.

On en parle depuis tellement longtemps qu'il nous est difficile aujourd'hui de croire que le dossier de la Zone d'Expansion de Crues avance. Ce projet a été validé récemment par les membres du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) et devrait dans les prochains mois être sur la table de diverses réunions.

Dans le même temps, le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) nous demande de réduire nos surfaces constructibles afin de moins consommer dans l'avenir les terres agricoles. De ce fait un courrier a été envoyé à tous les propriétaires de terrains constructibles (17 ha aujourd'hui) afin de connaître leurs intentions et ramener par la suite, à l'horizon 2020 cette surface à 4 ha comme le préconise et l'impose le S.C.O.T.

Notre bilan du téléthon

Cette année, ce sont 4325,78 € qui ont été récoltés lors de toutes les manifestations de ce week end. Un grand merci aux organisateurs, aux associations locales mais aussi aux petits jeunes des activités péri-scolaires qui avaient réalisé quelques boules de Noël et avaient également apporté leur soutien avec une petite pièce.



Le Programme d'intérêt général « Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis

Un Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux » a été mis en place dans le Cambrésis. Il s'agit d'un dispositif d'amélioration de l'habitat ancien (logement de plus de 15 ans) à destination des ménages du territoire (sous condition de ressources). Les travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, ainsi que les travaux de lutte contre l'habitat insalubre peuvent être subventionnés.

Habitat et Développement a été missionné par le Pays du Cambrésis pour assister gratuitement les propriétaires dans toutes les phases de leur projet : diagnostic social, technique et financier, audit énergétique et environnemental, liste des travaux à réaliser pour atteindre les 25% de gain énergétique, montage des dossiers de demande de subvention, suivi des travaux, etc.

Permanences quotidiennes :

Habitat et Développement 15 Place du 9 Octobre 59400 CAMBRAI

Tél : 09.51.54.86.37 Mail : pigcambresis@hdgi.fr

Permanences délocalisées (sur rendez-vous au 03.62.53.25.18)

Busigny 3ème mercredi du mois de 14h à 17h30 en Mairie

Le Cateau-Cis 1er mercredi du mois de 9h à 12h au centre socio-culturel (11 Rue du Marché aux Chevaux)

Caudry 2ème Jeudi du mois de 9h30 à 12h30 aux Ateliers Culturels (21 Rue Jacquard)

Un nouveau local pour le R.A.M.

Depuis l'an dernier, les assistantes maternelles du village peuvent profiter régulièrement des animations du Relais d'Assistants Maternelles. Si au démarrage de l'action, celle-ci se déroulait dans les locaux assez réduits de Ribambelle, un nouvel espace est en préparation dans une des maisons acquises par la commune Rue du Temple. La situation proche de l'école Jules Leroux est un atout dans l'implantation de ce site, une entrée étant prévue dans le passage de l'école. Il faut savoir que ces animations sont réalisées en partenariat avec le R.A.M de Beauvois et financées par la communauté de communes.
Contact en mairie de Bertry 03 27 75 18 02

C.C.A.S.

Sa mission est de mettre en place des actions de prévention et de développement social dans la commune, visant à assister et soutenir les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Il supporte financièrement et techniquement ces actions dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

Le conseil d'administration avait décidé, cette année, de changer le mode de distribution des aides alimentaires. Les bons ont été remplacés par une distribution mensuelle basée sur un barème qui tient compte des ressources et des charges des bénéficiaires.

En 2014, 32 familles ont bénéficié de cette aide à titre temporaire ou permanent. Les distributions reprendront l'an prochain à partir d'avril.

A propos de nos aînés, le CCAS a décidé, pour 2015, de donner le choix entre le colis et un repas avec animation à la salle fêtes aux personnes ayant 65 ans au 31/12/2014. Un contact avec nos aînés sera pris début avril.

Le budget du CCAS est tributaire de ses dépenses mais surtout de ses recettes. Les recettes diminuant et les dépenses augmentant, des actions vont donc être menées pour rétablir une stabilité
vente de « cases », de petits pains, ... quêtes aux mariages appel aux dons, (déduction des impôts 75%)

MERCI d'avance pour votre geste solidaire.

N'hésitez pas à nous contacter en mairie le lundi de 16 à 17 H ou sur rendez-vous.

Les membres du CCAS :

Représentants de la Municipalité

Jacques OLIVIER, Bernadette DELJEHIER, Anne-Marie GALET, Emmanuelle RENAUX, Lionel BASIN, Lucien LENGLET, Jean-Michel MAIRESSE.

Représentants de la Société civile

Jacqueline PREVOT, Lucienne TELLOT, Raymond CAGNON, Gérard FRUIT, Jean-Pierre LEROY, Michel MARECAILLE.



Finances

Depuis plusieurs années, les services de l'état disparaissent et ce sont les collectivités locales qui prennent bien souvent le relais.... Une situation qui peut se comprendre eu égard à la solidarité nationale mais qui met aujourd'hui les communes de France devant des difficultés financières, réduisant ainsi ou modifiant leurs investissements, tout ceci au détriment de secteurs entiers de l'économie fortement liés à leurs aménagements.

Ce sont aujourd'hui, pour une commune comme la nôtre, des subventions bien plus réduites et surtout bien plus rares. Le mot mutualisation apparaît fréquemment et il nous faudra dans les années qui viennent mettre en commun nos projets avec d'autres pour les réaliser. Bertry a toutefois la chance, dans cette démarche, d'accueillir assez bien de personnes qui viennent des villages voisins et reste à petite échelle une ville attrayante.

Nous avons souhaité en ce début de mandat vous présenter un bilan de l'état des finances de la commune. Une situation bien moins «noire» que certains l'ont annoncée il y a quelques mois dans un esprit de vengeance mais comme dans toutes les communes avec une obligation de réduction de certaines dépenses

C'est ainsi que cette année, nous n'avons pas renouvelé une partie des illuminations de Noël, par contre nous avons continué à verser à nos associations les mêmes subventions que les années précédentes afin que les loisirs restent abordables par tous. D'autres collectivités, et c'est paru dans la presse, ont largement serré certains postes afin d'équilibrer leurs budgets. Nous n'en sommes pas encore là mais les réductions répétitives des dotations d'état pourraient bien nous y amener.

Par chance, la rénovation d'une grande partie de nos bâtiments publics a permis de réduire fortement nos consommations d'énergie. Il nous reste dans ce domaine nos deux écoles qui à elles seules consomment presque 50% de ces dépenses. Des travaux d'isolation du grenier de l'école Jules Leroux ont été réalisés, le plafond du préau devrait suivre mais ce sera encore insuffisant....

L'accès à la santé pour tous est un droit et une chance et nous nous devons de maintenir dans le village un pôle santé. Ce projet avance bien et dans quelques jours, une importante réunion avec nos partenaires institutionnels devrait nous éclairer sur l'aspect financier de ce projet.

Enfin, quelques rues nécessitent une cure de rajeunissement comme nous l'avons fait pour le quartier de la Tourniquerie, il faudra «phaser» et répartir sur plusieurs années!

Voilà globalement les dossiers qui sont ouverts, il nous faut aujourd'hui les intégrer dans nos possibilités financières et ce n'est pas une mince affaire!

Finances

Avec la chute des feuilles, d'autres « tombent » notamment celles concernant les contribuables. C'est donc le moment de s'acquitter des taxes dites communales : taxes foncières, taxe d'habitation.

Il faut tout de même savoir qu'à BERTRY, les taux de celles-ci n'ont pas évolué depuis 2001. Ce fut, ces dernières années, grâce à un effort permanent de municipalité pour équilibrer les budgets au regard du nombre croissant de transferts de charges qu'a effectué l'état depuis plusieurs années : on pourrait citer la mise en place des rythmes scolaires, la fin prochaine des instructions de dossier d'urbanisme, etc...) Aujourd'hui, ce sont les dotations de fonctionnement qui, après tout, proviennent de vos impôts locaux qui sont impactées et ceci sur plusieurs années consécutives.

Mais revenons à ces impôts dits locaux qui vous concernent plus particulièrement.

Ils ont pour point de référence « la base » qui est fixée par l'état à partir de la valeur locative de votre logement. Celle-ci est déterminée en fonction de la surface du bien et de ses annexes.(cave, jardin, garage, ...) Sont ensuite appliqués des correctifs pour tenir compte des éléments de confort ou de son standing (gaz, chauffage central,.... De son entretien et de sa situation géographique dans la commune.

La valeur ainsi obtenue correspond à la valeur locative brute du logement qui est revalorisée chaque année par la loi de finances en fonction de l'inflation. (1,009% en 2014)

Cette base est ensuite multipliée par des taux qui sont votés par le conseil municipal, la communauté de communes et le département.



Sont ensuite ajoutées:

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est basée sur la taxe foncière bâtie et dont tout propriétaire est contribuable même si l'habitation est inoccupée.
- La taxe d'équipement qui est dûe par toutes les personnes imposées à la taxe foncière et d'habitation. Elle sert essentiellement à financer les interventions et les aménagements publics d'état.
- La contribution à l'audiovisuel public qui correspond à l'ancienne redevance audiovisuelle. Vous devez la payer si vous êtes imposable sur la taxe d'habitation ou si vous possédez un téléviseur ou un autre dispositif permettant la réception de la télévision.

Des exonérations ou des dégrèvements peuvent être obtenus :

Le budget de la commune : un difficile équilibre !!!!!

« DE 2014 à 2017 : 28 milliards en moins pour les collectivités locales »
Voilà le titre d'un article paru dans diverses revues éditées au salon de maires de 2014. Et certaines complétaient par :

« QUELLES CONSEQUENCES POUR LES ENTREPRISES ET LES MENAGES ? »

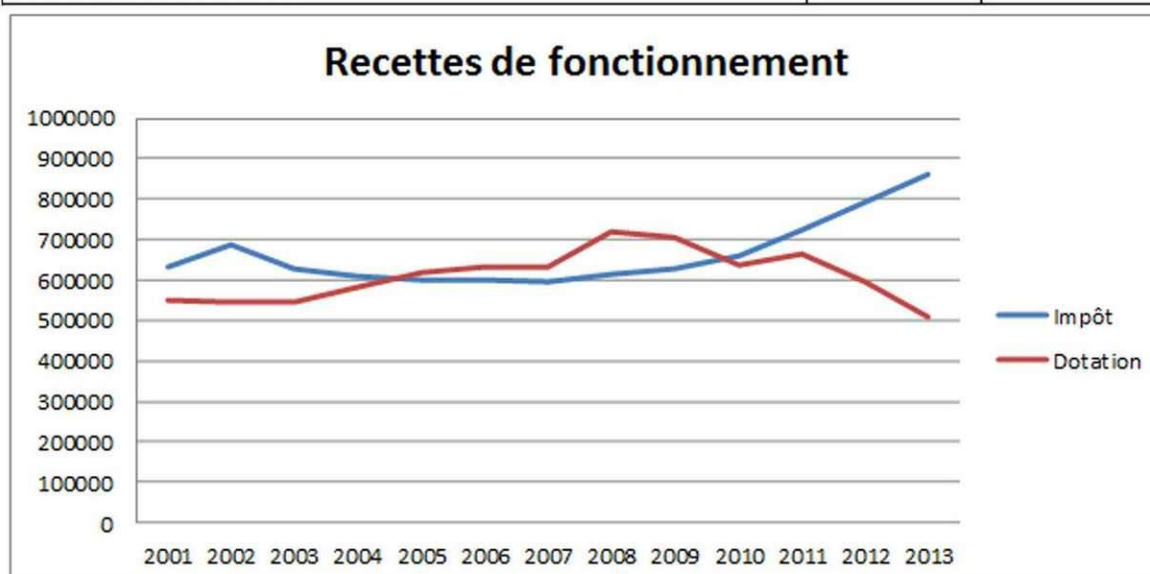
Chaque année, toutes les collectivités de France ont obligation d'inscrire leurs recettes et leurs dépenses dans un document qui s'appelle un budget. Comme nous l'annoncions dans l'éditorial, cette opération d'écriture est de plus en plus difficile, sachant que l'équilibre doit être respecté, contrairement à celui de l'état qui peut être déficitaire.....

C'est ainsi qu'en 2014, ce sont près de 10 000 €uros qui ont été ôtés de nos dotations au titre des diminutions des dotations de l'état et nous nous préparons à des retraits bien plus importants pour les deux années qui viennent.

Mais que contient le budget d'une commune et que finance-t-il ?

RECETTES		
Atténuation de charges (remboursement des charges de personnel)	80 028 €	4,74%
Produit des services (ventes des tickets, concessions, etc...)	58 800 €	3,48%
Impôts et taxes	828 900 €	49,07%
Dotations et participations (Etat, solidarité Dotation Globale Fonctionnement)	492 769 €	29,17%
Produits exceptionnels (locations immobilières, etc...)	20 856 €	1,23%
Résultat reporté (excédent de l'année précédente)	207 821 €	12,30%

DÉPENSES		
Charges à caractère général (fonctionnement courant)	463 000 €	27,44%
Charges de personnel	647 000 €	38,34%
Charges de gestion courante (service incendie, subventions, etc...)	222 200 €	13,17%
Charges financières (intérêts d'emprunts)	79 100 €	4,69%
Charges exceptionnelles	3 900 €	0,23%
Atténuation de charges	36 500 €	2,16%
Virement à la section d'investissement Et transfert de sections	235 619 €	13,96%



L'EFFET DE CISEAUX SUR LES BUDGETS DES COLLECTIVITES LOCALES

Sur ce graphique, on comprend mieux ce que les économistes appellent couramment l'effet de ciseaux qui se caractérise de deux façons : la première ici schématisée par l'augmentation des recettes fiscales et d'un autre côté la réduction des dotations de l'état. D'une seconde manière, cet effet de ciseaux peut également être démontré par une augmentation des charges des communes et la réduction des dotations et des subventions.

Après analyse plus fine de ces budgets, on peut remarquer que certaines rubriques ont bien évolué depuis plusieurs années :

Le service incendie, indépendamment de sa départementalisation a doublé en dépenses. Le département qui nous demandait 16394 € en 2001 nous impose aujourd'hui une dépense de 35097 €uros en 2013.....

Bientôt, ce seront les démarches d'urbanisme qui seront à la charge de la commune.

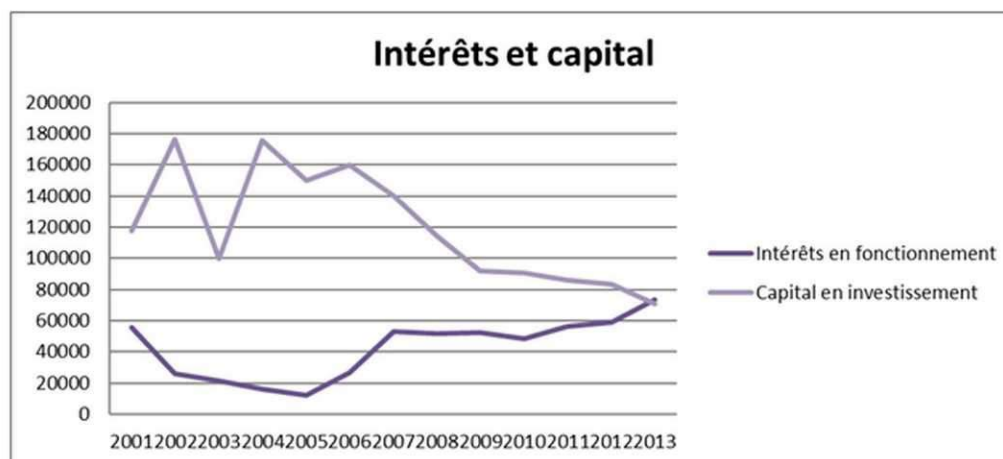
Les subventions aux associations sont restées, elles, à un montant relativement stable proche de 20 000 €uros mais dans un souci d'économie, nous avons stoppé globalement les subventions aux organismes ou associations extérieures à la commune.

Quant au budget énergie, il est en baisse et nous sommes maintenant dans la période où nous tirons profit de tous les investissements visant à réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics par divers techniques : programmation, remplacement des chaudières, isolation ou rénovation des bâtiments..... Dans ce chapitre, une économie devrait encore être réalisée, les communes du Cambrésis ayant l'intention dans les prochains mois de lancer un appel d'offre commun. Ce groupement d'achat a permis dans d'autres régions de gagner près de 15% du montant énergétique des collectivités

Année	Intérêts et capital
2001	77
2002	90
2003	54
2004	85
2005	72
2006	82
2007	86
2008	74
2009	64
2010	61
2011	63
2012	80
2013	72
2014	72

Sur ce second graphique, on voit mieux l'impact de la dette par habitant. Ces chiffres sont extraits des divers comptes administratifs, documents bilan des budgets de chaque année et qui reflètent la réalité des dépenses et des recettes. On peut constater qu'en 2001, celle-ci était de 76,8 € pour arriver fin 2014 au montant de **72 €**. Les intérêts sont imputés à la section de fonctionnement et les intérêts à celle de l'investissement.

Pour éviter toute confusion ou peut-être toute mauvaise interprétation, ces chiffres reprennent en totalité les divers prêts de la commune qu'ils soient inscrits dans le budget communal ou dans celui du SIVOM de la Warnelle qui avait la compétence voirie et assainissement.



Du Côté du château d'eau

Notre régie communale des eaux se porte bien. Chaque année, nous continuons à remplacer les vieilles conduites en plomb en renouvelant le parc de compteurs.

La rénovation du quartier de la Tourniquerie a permis une réelle économie de pompage en réduisant les volumes perdus en fuite. Nous allons maintenant, assez régulièrement, analyser le réseau avec une société spécialisée afin d'encore diminuer ces pertes qui nous coûtent tout de même assez cher en pompage et en taxes de prélèvement.

Un rapport sur l'état de notre régie est édité sur le site internet de la commune et il est téléchargeable. Vous pouvez y trouver les pourcentages de pertes et la production de notre château d'eau. Dans les années qui viennent, il faudra très certainement envisager un nettoyage du puits qui commence à se colmater, une opération délicate mais peu onéreuse qui nous permettrait de ne plus craindre les baisses de niveau de la nappe. La transmission journalière des données du château d'eau à la mairie nous a apporté un plus grand confort, le système d'alerte étant très efficace en cas de dysfonctionnement des pompes ou une baisse anormale de la nappe.

Un autre projet assez technique est également en réflexion, c'est celui de la relève dite «automatique» des consommations. Un petit capteur posé sur le compteur émettrait jusque sur la chaussée où nous pourrions relever la consommation sans entrer dans les habitations. Un dispositif qui nous apporterait un gain de temps dans la gestion de cette régie mais qui n'est pas simple à mettre en place. Il nous informerait instantanément d'une surconsommation et des fuites éventuelles dans les habitations.

Les travaux prévus dans certaines rues nous permettront par la suite de rénover les derniers branchements en plomb, nous laisserons ainsi aux générations futures un réseau et une station de pompage en bon état pour la sécurité de tous.

Et si nous étions voisins vigilants?

Dans le cadre de notre collaboration avec d'autres communes, si nous avons aidé Clary et Honnechy dans l'élaboration d'un projet éducatif, Monsieur le maire d'Honnechy, gendarme retraité, nous propose de mettre ses compétences au service de plusieurs communes pour élaborer un projet «VOISINS VIGILANTS».

Il s'agit assez simplement de ne pas ignorer certaines choses, de ne plus «voir et ne rien dire», mais simplement de signaler tout stationnement d'un véhicule suspect, tout démarchage abusif ou douteux....

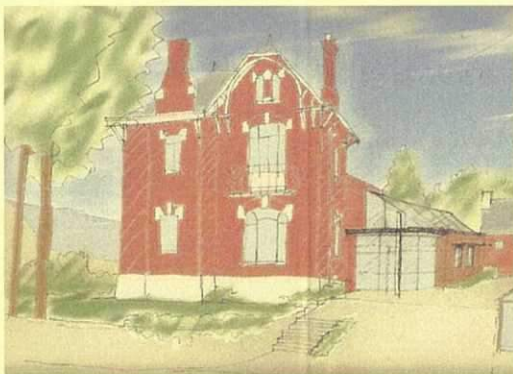
Les services de gendarmerie étant avertis assez rapidement, interviennent sur le champ, surveillent et contrôlent, si c'est nécessaire, les individus ... Une méthode qui fait ses preuves dans certaines collectivités.

Une réunion d'information s'est déjà tenue à Honnechy, une autre est prévue à Bertry. Chacun pourra lors de celle-ci découvrir ce projet mais surtout avoir quelques astuces pour éviter les désagréments de «certaines visites»...

*Monsieur Jacques Olivier, Maire,
et l'ensemble des membres du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour
cette année nouvelle.*

*Als vous prie d'honorer de votre présence
la traditionnelle cérémonie de présentation des
Vœux du Maire qui se déroulera*

*le Samedi 3 Janvier 2015 à 18 heures
à la Salle des Fêtes*



Jacques OLIVIER, Maire
Tél. mairie : 03.27.75.18.02
Fax : 03.27.75.14.11
mail : bertroli@aol.com